



## “Ensemble pour l’avenir d’Écouflant”

### PROVINS :

#### L’isolement des riverains face à l’évolution de leur quartier.

L’avancement des travaux va bon train et déjà des nuisances se font sentir.

Les riverains s’inquiètent car ces désagréments, loin d’être occasionnels risquent au contraire de s’accroître en raison de l’importance des travaux réalisés et de la durée du chantier (12 à 15 ans).

Devront-ils subir ces contraintes pendant aussi longtemps ?

- Bruits incessants
- Poussières ...
- Augmentation importante du trafic routier
- Difficulté d’accès à leur propriété (engins de chantier laissés n’importe où en travers des voies de circulation)

Les entreprises ne respectent pas les riverains malgré la promesse faite

lors de la réunion publique du 10 décembre 2009 où une sortie par la route de Paris avait été évoquée.

Les tracteurs et les camions continuent malgré tout à circuler sur le chemin de la chabolais et à détériorer la chaussée.

Cette situation nuit à la sécurité des piétons qui empruntent la chaussée et risquent à chaque instant d’être accidentés.

Il devient urgent de se préoccuper de leur sécurité !

Il serait souhaitable d’aménager une allée piétonne du côté de l’hippodrome tout au long du chemin de la chabolais, afin de préserver les nombreux piétons au cours de leurs déplacements ou promenades.

Peu de communication a été effectuée concernant la coordination des travaux et le déroulement du planning.

### Diverses questions se posent :

Que devient la construction du mur anti bruit, dans le cadre des travaux en cours sur l’échangeur de Gatignolles ?

Celui qui avait été installé était provisoire, mais surtout inefficace.

### Les expropriations :

Pourquoi les terrains expropriés, riverains de l’échangeur, n’ont-ils pas tous les mêmes propositions de prix au M<sup>2</sup> ?

Il est grand temps vu la durée des travaux, d’informer régulièrement les riverains quant à la tenue du planning et l’avenir de ce quartier.

Il serait souhaitable que les élus se rapprochent des habitants afin de développer une politique de communication et de concertation sur le devenir de ce quartier qui doit être fait pour et avec les habitants.

### IMPOTS :

#### Est il nécessaire d’augmenter les taux d’imposition communaux ?

Depuis la perte de la Taxe Professionnelle communale en 2001, l’augmentation des impôts pour les habitants d’Écouflant se limitait raisonnablement à suivre l’inflation.

Une majoration n’aurait pas été pas été acceptable, vu l’aisance financière de la commune.

Le taux d’inflation 2009 étant de l’ordre de 1% et l’actualisation des bases ayant été fixée à 1,20% pour 2010, une majoration de l’impôt limitée à cette actualisation était suffisante.

Or, pour l’année 2010, la municipalité a décidé d’accroître l’impôt au delà de l’actualisation des bases, et d’augmenter également les taux communaux de 0,80%,

aboutissant ainsi à une hausse globale de **2,00%, soit le double de l’inflation !**

La raison invoquée est l’augmentation des charges. Cela ne nous paraît pas recevable pour une commune comme Écouflant disposant de ressources très confortables, largement au dessus de communes de catégorie comparable.

En 1999 et 2000, les élus précédents, prévoyant la réforme de la fiscalité des communes avec la perte de la Taxe Professionnelle, avaient pris des dispositions pour préserver les ressources de la commune, et mettre ainsi les Écouflantais pendant longtemps, à l’abri d’une augmentation fiscale supérieure à l’inflation, pour peu que les finances soient suffisamment maîtrisées.

Nous n’adhérons donc pas à cette mesure d’augmentation supplémentaire des impôts, car nous considérons que la croissance de la cotisation des habitants ne doit pas dépasser celle de l’inflation, d’autant que leur pouvoir d’achat a souvent plutôt tendance à baisser, dans la conjoncture actuelle.

*Catherine CARRE, Yasmine EPINARD,  
Arlette MANDIN,  
Michelle MARCHAND,  
Alain MONNIER*

### Contact

#### Alain Monnier

12 rue de la rivière  
49000 Angers

02 41 60 86 08 ou 06 26 77 34 45  
minorite@ecouflant.fr